

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Quarante-cinquième session du Comité permanent
Paris (France), 19 – 22 juin 2001

Questions stratégiques et administratives

Finances et administration

IDENTIFICATION DES PROGRAMMES DISTINCTS ACTUELLEMENT FINANCES
PAR LE FONDS D'AFFECTION SPECIALE POUVANT ETRE SUPPRIMES DU
PROCHAIN BUDGET TRIENNAL (RESOLUTION CONF. 11.2)

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. Dans la résolution Conf. 11.2, la Conférence des Parties *“CHARGE le Secrétariat, en association avec le Comité permanent, de déterminer les programmes distincts, réalisés en une fois, se terminant avant ou peu après 2002, de manière à allouer les ressources ainsi libérées à un futur financement”*.
3. Les programmes suivants seront achevés en 2001-2002:

2111 – Serveur CITES (CHF 24.000)

Le serveur CITES sera établi en 2001-2002. Ainsi, les CHF 12.000 par an alloués à ce projet en 2001 et en 2002 ne seront plus requis puisque la maintenance du serveur sera incorporée dans les coûts d'administration de notre site Internet des trois prochaines années.

3304 – Groupe de travail sur les critères (CHF 265.000)

Comme ce groupe aura terminé ses travaux d'ici à la CdP12, cette ligne budgétaire peut être supprimée du fonds d'affectation spéciale CITES pour la prochaine période triennale.

5203 – Permis sur du papier de sécurité (CHF 50.000)

Le service d'impression est à présent fourni aux Parties seulement lorsque des fonds externes sont disponibles (voir la décision 11.134). Cette ligne budgétaire peut donc être supprimée du fonds d'affectation spéciale CITES pour la prochaine période triennale.